

La GML a été créée le 14 mars 2004 à l'initiative de quelques musicothérapeutes, et d'autres personnes de provenances et de formations diverses, toutes intéressées par la musicothérapie.

La GML est administrée par un comité de 4 personnes, toutes bénévoles.

« De la musique avant toute chose » écrivait Verlaine, de la musique au-delà des mots pourrions-nous ajouter. Nous tous ici présents en avons fait l'expérience...

La musicothérapie est aujourd'hui une discipline structurée, enseignée dans les universités. C'est une thérapie de soutien essentielle dans de nombreux champs d'activités, reconnue « de fait » elle n'est toujours pas reconnue légalement au Luxembourg comme profession de santé.

## **La musicothérapie ? :**

### ***Définition de la musicothérapie de la « Gesellschaft fir Musiktherapie zu Lëtzebuerg »***

*La musicothérapie est l'utilisation ciblée de la musique visant à développer et à restituer l'équilibre physique, psychique et émotionnel de l'être humain.*

*Elle agit sur la qualité de vie en mobilisant les ressources et les potentialités de la personne dans un objectif de prévention, de réhabilitation et de soutien à la guérison.*

*La musique est un médium non-verbal. Elle suscite et ravive des émotions chez la personne et peut stimuler ses capacités cognitives, sociales et créatives, lui permettant ainsi de mieux affronter et gérer les conflits et les défis de sa propre vie.*

*Grâce aux différents paramètres de la musique, la musicothérapie, active et/ou réceptive, engendre des processus intrapsychiques et relationnels. Dans la relation thérapeutique un musicothérapeute formé traite ces processus verbalement ou non-verbalement, en groupe ou en individuel, suivant l'indication.*

*La musicothérapie est une forme de thérapie à médiation artistique.*

*Selon les écoles et l'orientation du musicothérapeute, ses méthodes se basent sur des approches psychodynamiques, comportementalistes, systémiques, holistiques-humanistes et intégratives.*

---

## LES OBJECTIFS DE LA GML

### Promotion et reconnaissance de la musicothérapie au Luxembourg

- Diffuser des informations sur la musicothérapie, sur les formations, sur ses champs d'action
- Entreprendre des démarches de reconnaissance de la profession auprès des différents ministères, ceci en collaboration avec l'ALAtD (Association Luxembourgeoise des Art-Thérapeutes diplômés)
- Promouvoir des échanges entre musicothérapeutes et des échanges interdisciplinaires
- Organiser des conférences, formations, supervisions et collaborer avec des organisations nationales et internationales
- Soutenir des projets et promouvoir la recherche entre musicothérapeutes et des échanges interdisciplinaires
- Dans le but de formaliser et de protéger la profession du musicothérapeute au Luxembourg, la GML a élaboré des standards pour établir un registre de musicothérapeutes au Luxembourg – le GMLR. Le registre fait partie du processus de reconnaissance de la profession du musicothérapeute et est en cohérence avec les standards minimaux de la European Music Therapy Confederation (EMTC)

*Affiliée à l'European Music Therapy Confédération (EMTC) depuis 2006, la GML est représentée par une déléguée à l'assemblée générale annuelle ainsi que dans le groupe « Europe centrale » de l'EMTC.*

*Elle a ainsi participé à l'élaboration du « European Music Therapy Register »*

*L'EMTR : standards minimaux de qualification du musicothérapeute.*

*Ces standards ont servi d'orientation au GMLR, élaboré par la GML pour ses membres musicothérapeutes au Luxembourg.*

*Ce registre, ainsi que la formulation d'une définition de la musicothérapeute, d'une fiche de métier et d'un code de déontologie constituent des étapes importantes dans la démarche vers la reconnaissance de la musicothérapie et de la profession du musicothérapeute au Luxembourg.*

### **Le projet phare de la GML**

**« La musicothérapie au service des Demandeurs de Protection Internationale (DPI) et de Bénéficiaires de Protection Internationale (BPI) »**

Ce projet, initié il y a 6 ans maintenant dans le cadre de l'appel à projet « Mateneen » de l'Œuvre Nationale de Secours Grande Duchesse Charlotte, présente un intérêt avéré, pour les bénéficiaires naturellement, mais également pour la société luxembourgeoise en contribuant à l'insertion de ces personnes réfugiées.

Il concerne les mineurs non accompagnés mais également les familles et les mamans isolées et leurs enfants. <https://www.oeuvre.lu/beneficiaire/la-musicotherapie-au-service-des-dpi-bpi/>

Ce projet a également retenu l'intérêt de l'OMS avec la publication d'un article <https://apps.who.int/iris/handle/10665/331573> et a fait l'objet de communications au niveau européen et même mondial.

<https://musiktherapie.lu/gml-project-for-and-with-refugees-2/>

Les membres du comité se tiennent à votre disposition pour répondre à vos questions.